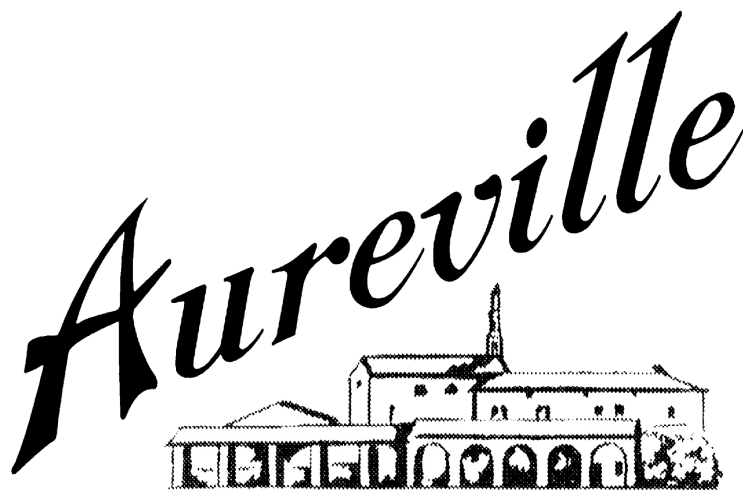


Mairie d'Aureville  
4, place du Village  
31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29

Email : [mairie@aureville.fr](mailto:mairie@aureville.fr)

# Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



*Mardi 29 juin 2021*

## SOMMAIRE

## Table des matières

SUJETS AVEC DEBAT .....	4
Remboursement de frais exceptionnels .....	4
Mise en place de deux points lumineux afin de sécuriser les traversées piétonnes au giratoire RD24/RD35. Référence : 4 BT 835 .....	4
Salles des fêtes – hangar .....	5
Marche relatif aux travaux de réhabilitation du hangar en salle des fêtes et halle couverte.....	7
SUJETS SANS DEBAT .....	8
<b>Vie Communale</b> .....	8
<b>Urbanisation/Voirie/Travaux</b> .....	8
Cheminement piétonnier .....	8
Divers.....	8
École/Sport/Associations.....	8
Écoles.....	8
<i>Associations</i> .....	8
Communication .....	8
Ccas.....	8
<b>Vie Intercommunale</b> .....	8
SICOVAL .....	8
Validation du projet politique du Sicoval.....	8
CRTE (Contrat de relance de Transition Énergétique).....	9
Eaux Pluviales Urbaines.....	9
Groupes Opérationnels.....	9
CLECT .....	9
Numérique.....	10
STTOM .....	10

## Réunion du Conseil Municipal du 29 juin 2021

### CM 2021-06

**Ouverture de séance** : 20 heures 30.

**Présents :**

CAMUS Gabriel  
MANENT Corinne  
AJAC Carole  
VERBEKE Céline  
ESPIC Xavier  
BOISLIVEAU Anthony  
BACCHIN Patrice  
CASSAN Christine  
ANDRE Dominique  
TARROUX Francis  
GILLES André  
SCHMIT Sylvie  
MOUMIN Jean-Marc  
LANDREA Benoît

**Absents excusés**

GROENEN Jesse

**ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation du compte rendu du 27 avril 2021 et du 25 mai 2021.**
  - **Sujet avec débats**
    1. Choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation du hangar en salle des fêtes et halle couverte, suite à l'appel d'offre.
    2. Remboursement de l'achat de poteaux d'acacia à un conseiller municipal.
    3. SDEHG : mise en place de deux points lumineux au droit des 2 traversées piétonnes au niveau du giratoire RD24/RD35.
- **Vie Communale**
  - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
  - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance ordinaire du Conseil Municipal du 29 juin 2021 à 20h30.  
Compte tenu de la situation sanitaire, la réunion se tient en présentiel et en visioconférence.  
4 conseillers municipaux sont en visioconférence,

Membres en exercice : 15 / Présents : 14/ Pouvoir : 0 / Votants : 14

Le compte rendu de la réunion du 25 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), Madame MANENT Corinne est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

## SUJETS AVEC DEBAT

### Remboursement de frais exceptionnels

CM-06/2021-23/01

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
--

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir un remboursement exceptionnel des dépenses que Monsieur André GILLES a engagé sur ses fonds propres pour l'achat de 30 piquets d'acacia pour réaliser la sécurisation de la mare dans le parc du château, soit 120.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'effectuer ce remboursement.

La dépense est prévue sur le budget communal 2021 en investissement, à l'article 2158-2021/02.

**Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.**

### Mise en place de deux points lumineux afin de sécuriser les traversées piétonnes au giratoire RD24/RD35. Référence : 4 BT 835

CM-06/2021-24/02

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
--

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 29/07/2020 concernant **la mise en place de deux points lumineux afin de sécuriser les traversées piétonnes au giratoire RD24/RD35**, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Fourniture et pose de 2 ensembles d'éclairage public photovoltaïques composés chacun d'un mât de 8 mètres de haut, d'une rehausse de 40 cm pour le panneau photovoltaïque et d'une lanterne LED 3000K de 580 watts.

- Programmation de l'éclairage : 100% de la puissance durant 4 heures après allumage, abaissement de 80% de la puissance en cœur de nuit et puissance à 100% 2 heures avant extinction du matin.

- **Nota** : Le remplacement de la batterie n'est actuellement pas pris en charge par le SDEHG au titre de la prestation d'entretien curatif.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG) 1 015 €

Part SDEHG 4 125 €

**Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION) 1 311 €**

Total 6 451 €

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le projet présenté.

Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

**Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus.**

**Salles des fêtes – hangar**

Le Permis de construire a été accordé au mois de décembre 2020.

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offre, le choix des entreprises a été proposé et diverses options sont encore à définir.

	Estimation base (hors variantes)	Entreprise Mieux disante	Prix ht (hors variantes)
Lot 1 - GO	360 560.00 €	ERC	362 500.00 €
Lot 2 - FACADE	64 000.00 €	SOL FACADE	82 720.00 €
Lot 3 - CHARPENTE	92 500.00 €	GALLAY	98 000.00 €
Lot 4 - ETANCHEITE	30 000.00 €	SCET	26 640.00 €
Lot 5 - MENUISERIES EXTERIEURES	162 600.00 €	SMAP	116 417.00 €
Lot 6 - CLOISON DOUBLAGE PLAFOND	54 700.00 €	MANFRE	51 300.00 €
Lot 7 - MENUISERIES INTERIEURES	108 200.00 €	TEANI	93 462.52 €
Lot 8 - CARRELAGE	8 500.00 €	TECHNICERAM	10 000.00 €
Lot 9 - PEINTURE	9 500.00 €	SLP	10 888.35 €
Lot 10 - ELECTRICITE	59 800.00 €	MC2F	48 000.00 €
Lot 11 - CVC PLOMBERIE	83 500.00 €	QUERCY CONFORT	96 000.00 €
Lot 12 - VRD PAYSAGE	106 500.00 €	COLAS	137 540.80 €
Lot 13 - SCENOGRAPHIE	70 000.00 €	AUDIOTEC	68 470.10 €
Lot 14 - CUISINE	25 000.00 €	ALBAREIL	18 941.00 €
Lot 15 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	41 000.00 €	AUTAN SOLAIRE	29 200.00 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1 276 360.00 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>1 239 918.77 €</b>

Variantes	Propositions	Choix du CM	
Paillassons à l'entrée de la salle polyvalente :	Engravures (Lot n°1-V01) :	1 500.00 €	
	Paillassons (Lot n°8-V17):	1 330.86 €	
	<b>TOTAL :</b>	<b>2 830.86 €</b>	<b>2 830.86 €</b>
Finition voile béton brut décoffré à la place du béton matricé planches :	<b>TOTAL (Lot n°1-V04) :</b>	<b>-10 530.00 €</b>	<b>-10 530.00 €</b>
Positionnement du poteau de portique en retrait le long de la salle de réunion :	<b>TOTAL (Lot n°1-V05) :</b>	<b>3 650.00 €</b>	<b>3 650.00 €</b>
Ajout Châssis vitré MEx09 - Salle de réunion	Suppression d'enduit (intérieur/extérieur) (Lot n°2-V07) :	0.00 €	
	Ouverture dans le mur (Lot n°1-V03) :	1 850.00 €	
	Menuiserie (Lot n°5-V08) :	2 004.15 €	
	<b>TOTAL :</b>	<b>3 854.15 €</b>	<b>2 004.15 €</b>
Ajout Châssis vitré MEx11, 13 et 15 - Halle couverte	Ajout d'enduit (intérieur/extérieur) (Lot n°2-V06) :	-720.00 €	
	Complément maçonnerie (Lot n°1-V02) :	-1 350.00 €	
	Menuiserie (Lot n°5-V09) :	7 517.19 €	
	<b>TOTAL :</b>	<b>5 447.19 €</b>	<b>/</b>

Remplacement des isolants en laine de bois par de la laine de roche :	TOTAL (Lot n°6-V10) :	-4 414.01 €	-4 414.01 €
Rideau d'occultation toute hauteur en façade Sud de la salle polyvalente :	TOTAL (Lot n°7-V11) :	865.00 €	/
Augmentation du nombre de places de stationnement :	TOTAL (Lot n°12-V12) :	1 650.00 €	1 650.00 €
Buse en remplacement de la noue :	TOTAL (Lot n°12-V13) :	4 600.00 €	/
Pendrillons :	TOTAL (Lot n°13-V14) :	698.00 €	698.00 €
Four de remise en température Chariot intégré :	TOTAL (Lot n°14-V15) :	4 046.00 €	/
Armoire Frigo positive 700 Lt :	TOTAL (Lot n°14-V16) :	1 222.00 €	/
Variantes Libres			
Suppression du drain Parking VRD (Lot n°12)	TOTAL (Lot n°12) :	-5 600.00 €	-5 600.00 €
Fond de forme compacté pour la halle couverte (9324€) : (Lot n°12)	TOTAL (Lot n°12) :	9 324.00 €	/
<b>TOTAL</b>			<b>1 239 918.77 €</b>

Tous les devis des entreprises ont été négociés.

Après en avoir débattu, el Conseil Municipal valide le marché avec les variantes telles que désignées ci-dessus.

Les subventions obtenues s'élèvent à 500 000 € (400 000 € pour le conseil départemental et 100 000 € pour la région) , concernant celle de la Préfecture (300 000 € de la DESIL), la décision n'a toujours pas été finalisée.

Les travaux pourraient commencer au mois de septembre 2021 pour une durée d'un an.

**Marche relatif aux travaux de réhabilitation du hangar en salle des fêtes et halle couverte.**

CM-06/2021-25/03

<p>Nombre de suffrages exprimés : 14          Pour : 14          Contre : 0          Abstention : 0</p>
---

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que par délibération du 05 juin 2012 il a été décidé l'achat d'un hangar de type Lauragais pour la réalisation future d'une salle de fêtes et d'une halle couverte.

Qu'une procédure adaptée a été lancée au mois de mai 2019 pour le choix d'un maître d'œuvre : OECO Architectes a été désigné. Le PRO a estimé le montant du marché pour ce projet à la somme de 1 448 500 € HT.

Suite à l'examen et à l'analyse des offres, réalisés en mairie le 28 juin 2021, la commission d'appel d'offre a émis un avis pour la désignation des entreprises suivantes :

<b>LOTS</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant HT initial</b>	<b>Options retenues</b>	<b>Marché HT final</b>
<b>Lot 1 - Gros Œuvre</b>	<b>ERC</b>	<b>362 500.00 €</b>	<b>Engravures /V01 : + 1 500 € Finition voile béton brut/V05 : - 10 530 € Modif position poteau de portique /V05 : + 3 650 € Maçonnerie (châssis halle)/ V02 : - 450 €</b>	<b>356 670.00 €</b>
<b>Lot 2 - FACADE</b>	<b>SOL FACADE</b>	<b>82 720.00 €</b>		<b>82 720.00 €</b>
<b>Lot 3 - CHARPENTE</b>	<b>GALLAY</b>	<b>98 000.00 €</b>		<b>98 000.00 €</b>
<b>Lot 4 - ETANCHEITE</b>	<b>SCET</b>	<b>26 640.00 €</b>		<b>26 640.00 €</b>
<b>Lot 5 - MENUISERIES EXTERIEURES</b>	<b>SMAP</b>	<b>116 417.00 €</b>	<b>Châssis halle/V08 : + 2 004.15€</b>	<b>118 421.15 €</b>
<b>Lot 6 - CLOISON DOUBLAGE PLAFOND</b>	<b>MANFRE</b>	<b>51 300.00 €</b>	<b>Laine de roche/V10 : - 4 414.01€</b>	<b>46 885.99 €</b>
<b>Lot 7 - MENUISERIES INTERIEURES</b>	<b>TEANI</b>	<b>93 462.52 €</b>		<b>93 462.52 €</b>
<b>Lot 8 - CARRELAGE</b>	<b>TECHNICERAM</b>	<b>10 000.00 €</b>	<b>Paillasson/V17 : + 1 330.86€</b>	<b>11 330.86 €</b>
<b>Lot 9 - PEINTURE</b>	<b>SLP</b>	<b>10 888.35 €</b>		<b>10 888.35 €</b>
<b>Lot 10 - ELECTRICITE</b>	<b>MC2F</b>	<b>48 000.00 €</b>		<b>48 000.00 €</b>
<b>Lot 11 - CVC PLOMBE-RIE</b>	<b>QUERCY CONFORT</b>	<b>96 000.00 €</b>		<b>96 000.00 €</b>
<b>Lot 12 - VRD PAYSAGE</b>	<b>COLAS</b>	<b>137 540.80 €</b>	<b>Places de stationnement/V12 : + 1 650 € Suppression drain parking : - 5 600 €</b>	<b>133 590.80 €</b>
<b>Lot 13 - SCENOGRAPHIE</b>	<b>AUDIOTEC</b>	<b>68 470.10 €</b>	<b>Pendrillons/V14 : + 698 €</b>	<b>69 168.10 €</b>
<b>Lot 14 - CUISINE</b>	<b>ALBAREIL</b>	<b>18 941.00 €</b>		<b>18 941.00 €</b>
<b>Lot 15 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES</b>	<b>AUTAN SOLAIRE</b>	<b>29 200.00 €</b>		<b>29 200.00 €</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>1 250 079.77 €</b>		<b>1 239 918.77 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Aureville approuve ce choix et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs au marché.

**Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.**

## SUJETS SANS DEBAT

### VIE COMMUNALE

#### Urbanisation/Voirie/Travaux

##### Cheminement piétonnier

Une réunion va être organisée pour finaliser le choix du revêtement du cheminement piétonnier. Le dernier devis arrivé, avec alvéoles et concassé est très élevé. Le comité de projet va finaliser le projet et il sera présenté au conseil municipal fin août pour validation.

#### Divers

Le grillage et le filet pare ballons ont été posés aux terrains de sport.

#### École/Sport/Associations

##### Écoles

###### **Siemca- Conseil d'école du 22 juin 2021**

L'effectif de la rentrée 2021 s'élève à 62 enfants.

Le contrôle des jeux extérieurs de la cour de l'école va être réalisé.

Le pot de fin d'année est fixé au 6 juillet 2021, celui de l'APEMICA au 2 juillet.

Pas de kermesse.

###### **RPI – Conseil d'école du 18 juin 2021**

Effectif à la rentrée : 113 élèves

La directrice de Clermont le Fort est remplacée.

La classe du CE2 sera à moitié à Aureville et à moitié à Clermont le Fort.

Pas de kermesse

##### Associations

Le forum des associations se déroulera le samedi 4 septembre

###### **Foyer Rural – Section « Jeunes »**

Une réunion avec les responsables du Foyer Rural d'Aureville et la section « Jeunes » s'est déroulée le 17 juin 2021. Cette section du Foyer ne fonctionne pas correctement : les jeunes grandissent et ne sont plus très intéressés par l'organisation d'animation.

Anthony BOISLIVEAU propose, avec l'aide du Sicoval, d'essayer de monter un projet qui pourrait les remotiver, cela permettrait de relancer cette section quiériclite.

Le groupe pourrait être étoffé par le recrutement de davantage de jeunes de moins de 15 ans, mais il faut prévoir un encadrement.

Christine CASSAN, Anthony BOISLIVEAU et Carole AJAC se chargent de ce dossier.

###### **Comité des fêtes**

« Petite fête Ô village » et journée citoyenne. Tout c'est bien passé.

#### Communication

##### Brèves

Une « Brèves » sera à prévoir à la rentrée.

##### Ccas

Isolation des combles de l'ancien presbytère avec les aides de l'État. (Opération isolation à 1€). Les travaux devraient être réalisés au mois d'août.

### VIE INTERCOMMUNALE

#### SICOVAL

##### Conseil de communauté

##### Validation du projet politique du Sicoval.

« Le projet politique 2020-2026 du Sicoval, qui sera adopté lors du Conseil de communauté de lundi, porte une ambition profonde : que l'Agglo ne soit pas seulement porteuse d'espoir mais aussi, et



surtout, créatrice d'avenir. Un objectif qui tient compte du présent, des transformations majeures que connaît la planète (et donc notre territoire) ainsi que de la crise sanitaire sans précédent que nous traversons.

- **La transition démographique** : continuer à accueillir de nouveaux habitants dans un cadre de vie de qualité, alliant services efficaces et environnement préservé,
- **La transition sociétale** : adapter les services au plus près des besoins de tous les habitants, en mettant la solidarité, la cohésion sociale et le « vivre ensemble » au cœur de toutes les politiques de l'Agglo,
- **La transition écologique** : accélérer la transition énergétique et environnementale du territoire, en donnant priorité à la réduction des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, à l'aménagement et l'habitat durables ou à la promotion des mobilités douces,
- **La transition économique** : poursuivre un développement économique du territoire géographiquement équilibré, qui porte et attire les talents, qui soutient le développement de nouvelles filières innovantes et la création d'emplois durables,
- **La transition numérique** : permettre une connexion internet de qualité partout sur le territoire, accompagner les habitants dans les usages numériques, renforcer l'offre locale de services publics numériques grâce notamment à des partenariats avec le tissu économique, promouvoir la sobriété numérique. »

## CRTE (Contrat de relance de Transition Énergétique)

Le CRTE (Contrat de Relance de Transition Énergétique) a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente et doit traduire de manière opérationnelle les ambitions du territoire intercommunal en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Les priorités d'actions retenues pour ce protocole d'engagement sont les suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre un Plan territorial des mobilités décarbonées sur la période 2021-2030,
- Élaborer un Projet territorial de santé,
- Accélérer la rénovation énergétique des habitations, des bâtiments à vocation économique et des bâtiments publics,
- Favoriser l'autonomie et l'inclusion de tous les usagers du numérique (inclusion numérique),
- Transformer l'excellence environnementale du territoire en vecteur de développement local à travers la création d'une filière d'excellence autour de la transition énergétique et de l'écoconstruction,
- Réduire la production de déchets en accompagnant et encourageant les changements de comportement des citoyens,
- Protéger, développer et mettre en valeur la biodiversité par la protection des milieux naturels et notamment aquatiques et par la mise en place de Plans de gestion pour les espaces naturels et paysagers,
- Répondre de façon adaptée à l'enjeu prioritaire d'alimentation durable et à l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques durables et résilientes,
- Mettre en valeur les richesses paysagères du territoire pour en faire le socle d'une politique d'aménagement du territoire,
- Préserver l'équilibre entre arrivées de populations et offres d'emploi en augmentant et en qualifiant les capacités d'accueil du territoire dans le respect des orientations du Schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine.

Les projets portés dans ce cadre devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et de préservation de la biodiversité.

## Eaux Pluviales Urbaines

Une réunion avec les communes voisines est organisée à la mairie d'Aureville le 2 juillet 2021 concernant la mise en place du schéma directeur de la gestion des eaux pluviales urbaines par le Sicoval.

## Groupes Opérationnels

### **CLECT**

Réunion concernant la gestion des eaux pluviales urbaines. Les communes sont encore à l'étape du diagnostic de l'existant sur leur territoire. L'état des exutoires sera contrôlé.

**Groupement d'achat d'électricité**

Dans le cadre de l'exécution du contrat de fourniture du Sicoval, les sites de la commune d'Aureville seront fournis en électricité par Volterres, à partir du 01/01/2022, pour une durée de 36 mois.

**Numérique**

Débat autour de la sobriété numérique, afin de limiter l'impact carbone.

**Groupe habitat**

Débat autour de la rénovation énergétique des logements sociaux.

**STTOM**

Visite de la décharge de Drémil-Lafage.

Présentation du bilan de l'année (charge azotée trop importante)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la réunion du conseil municipal à minuit.

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 31 août 2021 à 20h30

**CM-06/2021-23/01** – Remboursement de frais exceptionnels**CM-06/2021-24/02** - Mise en place de deux points lumineux afin de sécuriser les traversées piétonnes au giratoire RD24/RD35. Référence : 4 BT 835**CM-06/2021-25/03** - Marche relatif aux travaux de réhabilitation du hangar en salle des fêtes et halle couverte.

1. <i>AJAC Carole</i>	
2. <i>ANDRE Dominique</i>	
3. <i>BACCHIN Patrice</i>	
4. <i>BOISLIVEAU Anthony</i>	
5. <i>CAMUS Gabriel</i>	
6. <i>CASSAN Christine</i>	
7. <i>ESPIC Xavier</i>	
8. <i>GILLES André</i>	
9. <i>GROENEN Jesse</i>	<i>Absent</i>
10. <i>LANDREA Benoît</i>	
11. <i>MANENT Corinne</i>	
12. <i>MOUMIN Jean-Marc</i>	
13. <i>SCHMIT Sylvie</i>	
14. <i>TARROUX Francis</i>	
15. <i>VERBEKE Céline</i>	